



Cachan, mercredi 16 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA VILLE DE CACHAN COMMEMORE LE 54^E ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU D'ALGERIE

Samedi 19 mars 2016 à 11 heures devant la stèle du 19 mars 1962 sur l'esplanade du monument aux morts, le Député-Maire, Jean-Yves Le Bouillonnet, le Conseil municipal et le Comité d'entente des Anciens combattants, invitent à venir commémorer le 54^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.



Jean-Yves LE BOUILLONNET, Député du Val-de-Marne et Maire de Cachan, accompagné d'André GUIDET, Président de la Fédération nationale des anciens combattants d'Afrique du Nord (FNACA), et d'André SOURP, Président du Comité d'entente des Anciens Combattants, rendra hommage aux combattants et victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Lors de cette commémoration, deux Cachanais, Yves AMIAUD et Emile Daniel BARON, respectivement canonnier et maréchal des logis, se verront décorés de la Médaille Militaire, la plus haute distinction militaire française destinée aux sous-officiers et aux soldats.

Déroulé de la cérémonie du samedi 19 mars 2016

- 10h45 : rassemblement devant la stèle du 19 mars 1962 (sur l'esplanade du monument aux morts, situé à côté de l'Hôtel de Ville et face à la rue Camille Desmoulins)
- 11h : cérémonie
- 11h15 : remise officielle des décorations
- 11h30 : dépôt de gerbes, lectures en hommage aux victimes civiles et militaires et lecture de l'appel des morts
- 12h : fin

Contact presse – Valérie Depret

01 49 69 69 99 / valerie.depret@ville-cachan.fr